

Catégorie  
Châssis de camion  
Entr. toutes roues

Marque  
**BÜSSING**

Désignation du type / Signe de reconnaissance.  
**5000 A**

Bordereau-type  
N° **581**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "5000 A" sur plaquette du constructeur sur l'avant  
N° de châssis frappé A l'avant, à droite, sur face ext. du longeron, devant bride fix. du ressort  
N° de moteur frappé A l'avant, à droite, sur bloc-cylindres, en haut  
Constructeur du châssis Vereinigte Nutzkraftwagen G.m.b.H., BRAUNSCHWEIG (Allemagne)  
Constructeur du moteur Vereinigte Nutzkraftwagen G.m.b.H., BRAUNSCHWEIG (Allemagne)

**ATTESTATION DE TYPE**  
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

**MOTEUR**  
 Marque et type **BÜSSING L D**  
 Genre **(En ligne, s.latér. à ch. précombust.)**  
 Carburant **Mazout**  
 Nombre cyl. ) Temps **4**  
 Alésage **110** mm.  
 Course **130** mm.  
 C.V.-Impôt **37,752**  
 Cylindrée totale **7'413** cm³  
 C.V. frein **105**  
 Refroidissement **Eau**  
 Empl. du moteur **A l'avant**

**CHASSIS**  
 Nombre d'essieux **2**  
 Entraînement sur **toutes les roues**  
 1. Frein A pied : **Hydraulique, av. servo à air comprimé, sur toutes les roues**  
 2. Frein A main : **Mécanique, à serrage intérieur, sur arbre de transmission**  
 3. Frein **---**  
 Frein de remorque **Prise pr. air comprimé**  
 Direction **A gauche**  
 Crochet de remorque **Forme entonnoir av. broche**  
 Nombre de vit. avant **5 - (5ème = Surmultipl.)**  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. **6,9** en prise dir. **66 km/h.**

**CARROSSERIE**  
 Constructeur  
 Genre/Forme  
**Exécution individuelle**  
 Nombre de portes  
 Nombre de places ass. Total  
 Avant Millieu Arrière  
 Nombre de places debout  
 Pour motos: Siège arrière  
 Sidecar

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . <u>sans cabine</u> . . . . .	2'126 kg.	2'560 kg.	4'686 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	6'314 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	11'000 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			18'500 kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	10.00 - 20 12 Ply		— / jumelés
Capacité de charge (par pneu 2'860 kg.) . . . . . par essieu	5'720 kg.	11'440 kg.	

# EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares: Marque BOSCH
- Feux de position 2, dans les phares
- Feux stop 2, combinés avec feux rouges
- Indicateurs de direction: Syst. —
- Avertisseur 1, électr. —
- Syst. anti-éblouissant
- Ampoule blanc à cuiller
- Feux rouges 2, à gauche et à droite
- Feux rouges 1, combinés av. feu rouge
- Eclairage du N° de contr. 1, combinés av. feu rouge
- Emplacement — 1)
- Essuie-glace — 1)

## DIMENSIONS

Voie avant	1.939 mm.
Voie arrière	1.730 mm.
Largueur hors-tout	AV. 2.350 AR. 2.335 mm.
Empattement	4.800 mm.
Longueur hors-tout	6.980 mm.
Hauteur (non chargée)	— mm.
Garde au sol	280 mm.
Porte à faux, arrière	950 mm.
Chassis	960 mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	950 mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	950 mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	17,70 m.
Diamètre de braquage ext. droite	18,90 m.

## Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largueur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Rideaux (hauteur)	mm.

## OBSERVATIONS

- Charge maximale du chassis: Se classe dans la catégorie d'importation IV, ce qui implique l'octroi d'un permis spécial de la Section Importations.
- Largueur du vhc.: Dépasse la largeur maximum de 2m25 et ne peut donc circuler que sur le réseau de routes désignées par l'encf pour vhc. de 2m40 de largeur. Restriction à faire figurer sur le permis de circulation.
- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)**
- 1) Moutonnement: L'équipement n'est completé que lors de l'exécution de la carrosserie et doit être combiné lors de l'expertise individuelle.
  - 2) Diamètre de braquage: Doit être réglé de façon à ne pas dépasser 18 mètres.
  - 3) Plat. No. de contr.: Fenêtre en celluloïd à remplacer par un verre ou du flexiglas.

Lieu et date de l'expertise-type

Liestal, le 13. 4. 1950

La commission d'expertises-typés